

MEES	
Mission	INSTRUIRE – QUALIFIER – SOCIALISER

COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS				
Vision	<p>La commission scolaire a pour mission d'organiser des services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population, ainsi que de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.</p> <p>Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers ses établissements dans l'exercice de leurs responsabilités, et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose. (Loi sur l'instruction publique, article 207,1).</p>			
Orientations	Améliorer la diplomation et la qualification	Améliorer l'équité entre les différents groupes d'élèves	Intervenir de manière préventive et offrir un cheminement scolaire flexible et adapté	Offrir un environnement éducatif et un milieu de vie de qualité

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE				
Vision	L'École secondaire de l'Île veut être le milieu propice où tous, personnel et élèves, développent des habiletés scolaires, professionnelles, personnelles et sociales leur permettant d'être engagés dans leur milieu scolaire tout en étant des citoyens rayonnants dans leur milieu social. Dans cet effort, l'école se veut inclusive, exempte de violence sous toutes ses formes et ouverte sur le monde.			
Valeurs	ENGAGEMENT – ENVIRONNEMENT- COMMUNICATION			
Orientation	ENJEU 1 LA DIPLOMATION À LA FIN DU PARCOURS SCOLAIRE AU SECONDAIRE.	ENJEU 2 LA PRÉVENTION DU DÉCROCHAGE AU 2 ^E CYCLE.	ENJEU 3 UNE SCOLARISATION EN SANTÉ.	ENJEU 4 LA VOLONTÉ DE RÉUSSIR DES ÉLÈVES.
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter la moyenne (%) des élèves en français. 2. Augmenter la moyenne (%) des élèves en mathématiques. 	<ol style="list-style-type: none"> 3. Accroître le taux de présence à l'école des élèves du 2^e cycle. 4. Promouvoir le PPP. (Programme Pédagogique Particulier). 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Promouvoir auprès des élèves les activités parascolaires existantes. 	<ol style="list-style-type: none"> 6. Encourager les élèves à participer à leur réussite scolaire pour s'y engager activement par le biais des ressources d'aide pédagogique offertes par l'école.